

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58 Fax : 05 61 66 97 60

Email : montesquieu.avantes.mairie@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2018

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
FERT	Jocelyne			
COUZINET	Guillaume			
MARTINEZ	Éric			
BONZOM	Laurent			
COUZINET	Claude			
ESTAQUE	Julien			
ISPA	Joëlle			Excusée
MEGRET	José			
MILHORAT	Delphine			Excusée

Secrétaire de séance : Eric Martinez

Madame le Maire remercie tout particulièrement le conseil municipal qui a accepté de modifier la date de la réunion.

Délibérations

DM1

Madame le Maire explique que le budget tel qu'il a été présenté au Conseil municipal le 4 avril 2018, comportait une erreur au niveau de la reprise des résultats. Il convient d'y apporter correction en déplaçant la somme de 17322€ du compte 231 au compte 001. C'est donc une décision modificative présentée en équilibre, puisqu'il s'agit d'un changement de compte, réalisé à la demande de Madame la Trésorière.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Travaux de voirie :

Les routes sont en mauvais état, du fait des pluies importantes.

Il y a même eu un incident à risque aux Bouynéous, où un « trou » est apparu dans le goudron le 8 juin 2018. Un arrêté municipal a été pris pour interdire la circulation aux camions de plus de 3 tonnes, avec un balisage adapté. La réparation a eu lieu le 14. Les dégâts étaient d'importance et vont coûter 2565€.

Madame le Maire rappelle que la compétence voirie est revenue à la commune, même si les attributions de compensation pour la voirie ne sont pas encore ni connues ni versées.

Des devis ont été demandés à l'entreprise Malet.

Par ailleurs pour les investissements, nous avons obtenu la notification FDAL pour le revêtement tricouche de Bouchet et Bouch. Mais rien n'est décidé pour la DETR. Si elle n'est pas accordée nous devons régler 70% des travaux sur nos fonds propres.

Madame le Maire propose de revenir sur les devis et de n'en accepter qu'une partie, à savoir : le point à temps, les bourrelets, et La Pelade.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Matériel de cuisson de la salle :

La commission de sécurité a réalisé la visite habituelle qui a lieu tous les 5 ans. Il a été relevé que le piano de cuisson devait être contrôlé annuellement par un organisme habilité qui doit signer à chaque fois le cahier de sécurité. Ce piano posait déjà question du fait du risque de modification du réglage du manomètre par les utilisateurs.

Quant au four, il n'y a plus qu'un programme qui fonctionne. Ces matériels sont anciens difficilement réparables et appartiennent au Comité de Fêtes.

Madame le Maire propose au Conseil de réaliser l'achat d'un fourneau à 4 feux vifs et four 3 niveaux, pour 1932€ TTC. Il faudra prendre une maintenance pour vérification annuelle.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Location du jardin communal – tarif

Madame le Maire explique que le jardin qui était attaché au presbytère était entretenu par Manuel Sans, qui ne souhaite pas continuer. Elle aurait souhaité le proposer aux locataires qui veulent jardiner, tout en conservant une partie à disposition de la commune pour stocker le contenu des composteurs. La parcelle mesure un peu plus de 600m². Les locataires de la Poste sont intéressées, ainsi qu'Aneth Le Coutour du presbytère.

Le conseil pense qu'une mise à disposition à titre gratuit est souhaitable. Par contre une caution débroussaillage pourrait être mentionnée dans le contrat, sous forme d'un dédommagement de 100 euros si non entretien.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Changement de tarif d'électricité

Madame le Maire rappelle qu'au dernier conseil, une étude avait été décidée sur les consommations de la commune en électricité. Il est proposé de modifier les tarifs et d'abandonner le « Tempo » au bénéfice du tarif de base.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

RGPD Règlement Général sur la Protection des Données

Madame le Maire expose l'incidence du règlement du parlement européen UE 2016/679, qui entrain en vigueur le 25 mai 2018. Il s'agit de protéger les données informatiques, comme le préconise par ailleurs la commission nationale informatique et libertés. (Décret 2005-1309 du 20 octobre 2005).

Le syndicat intercommunal AGEDI qui gère notre système informatique propose de nommer un délégué mutualisé en la personne de Jean-Pierre Martin, et de prendre en charge gratuitement toutes les tâches afférentes à la protection des données.

Madame le Maire propose de signer la convention dont elle donne lecture.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Informations

Subventions FDAL DETR

Les subventions FDAL et DETR ont été notifiées pour le cimetière. L'opération pourrait commencer plus tôt que prévu. Par contre pour les routes seul le FDAL est connu. La DETR est encore en arbitrage.

Commission de sécurité – sécurité incendie

Cf ce qui a été expliqué plus haut. Le contrôle des extincteurs a été demandé en urgence.

Participation citoyenne

La réunion avec les gendarmes a rassemblé 30 personnes. Il faudrait maintenant voir qui accepterait d'être référent.

Site internet préparation – plan

Le devis a été signé. Le site est prêt à être rempli. Nous pouvons y travailler dès maintenant.

La séance est levée à 22 h 45